

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/682

5 avril 2006

(06-1621)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

## MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements en vue de l'atelier du 31 mars 2006

### Communication du Guatemala

La communication ci-après, reçue le 30 mars 2006, est distribuée à la demande de la délégation du Guatemala.

1. Pour préparer l'atelier sur la mise en œuvre de l'Accord SPS, les participants ont été invités à répondre aux questions suivantes.

**1. Avec quelle régularité les représentants de votre pays participent-ils aux réunions du Comité SPS?**

2. Depuis l'initiative en matière de mesures SPS pour les pays des Amériques parrainée par l'IICA, le Département de l'agriculture des États-Unis et le groupe de pays constituant le Comité directeur, le Guatemala a participé à presque toutes les réunions. Précédemment, il n'y avait pris part que de façon sporadique.

**2. Qui y participe habituellement (des experts en poste dans votre capitale ou des représentants basés à Genève)?**

3. Grâce à l'initiative susmentionnée, le Guatemala est parvenu à envoyer aux réunions des experts en poste dans sa capitale, parfois accompagnés de représentants basés à Genève.

**3. Quels renseignements recevez-vous au sujet des réunions du Comité SPS et comment les recevez-vous?**

4. Le plus souvent, les renseignements sont reçus par l'intermédiaire de l'IICA et parfois du Ministère de l'économie guatémaltèque.

**4. Votre pays possède-t-il un comité SPS national?**

5. Il possède effectivement un comité informel, dont le fondement juridique repose sur certains Traités de libre-échange dans lesquels, au chapitre relatif aux mesures SPS, il est mentionné que le comité est chargé de toutes les questions relatives à ces dernières.

**5. Comment les exportateurs de votre pays sont-ils informés des nouvelles prescriptions SPS des partenaires commerciaux?**

6. Le Bureau des normes et des réglementations du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation est chargé de diffuser toutes les notifications auprès des secteurs touchés par les mesures sanitaires et phytosanitaires prescrites par l'OMC.

**6. Quels sont les mécanismes nationaux qui peuvent être établis pour faire en sorte que les parties prenantes de votre pays soient informées en temps utile des nouvelles prescriptions SPS, de façon que les nouvelles prescriptions SPS des partenaires commerciaux puissent être évaluées et que les vues des parties prenantes pertinentes puissent être prises en compte dans les réponses aux notifications SPS?**

7. Le Bureau des normes et des réglementations est chargé d'adresser les notifications à toutes les associations intéressées afin qu'elles en prennent connaissance. Le pays dispose aussi du Comité national du Codex, qui étudie toutes les notifications concernant l'innocuité des aliments. Ce comité réunit les ministères de l'agriculture, de la santé, de l'économie, et des représentants du secteur privé intéressés par la question de l'alimentation. Dans le domaine phytosanitaire et zoosanitaire, aucun groupe n'a été formellement constitué mais chaque fois que surgit une question intéressant les producteurs ou les exportateurs ou ayant des répercussions pour eux, une réunion est convoquée avec le groupe concerné.

**7. Lorsqu'ils établissent des mécanismes de ce genre, comment les Membres peuvent-ils identifier les parties prenantes nationales pertinentes et promouvoir une interaction efficace entre ces parties prenantes qui puisse être durable?**

8. Cette procédure a pu être maintenue depuis la création, en 1998, du Bureau des normes et des réglementations, lequel reste en liaison constante avec les secteurs intéressés.

**8. Comment les renseignements concernant les prescriptions SPS peuvent-ils être transmis aux groupes extérieurs à l'administration centrale?**

9. La majorité des producteurs sont éloignés de l'administration centrale, mais comme ils s'organisent en associations, le Bureau des normes et des réglementations est en liaison constante avec eux et les informe toujours des questions qui les intéressent.

**9. Existe-t-il un plan national pour la mise en œuvre de l'Accord SPS dans votre pays? Dans l'affirmative, ce plan a-t-il été élaboré au moyen d'une méthode particulière?**

10. Le Guatemala s'est doté d'un plan de renforcement institutionnel pour appuyer la mise en œuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires. En outre, dans le cadre de la politique agricole 2004-2007, une politique de développement agricole a été établie qui prévoit un appui concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires pour les producteurs nationaux et les exportateurs.

**10. Comment votre pays identifie-t-il ses besoins en matière d'assistance technique?**

11. Des diagnostics ont été effectués à maintes reprises par le biais de la procédure d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et risques (analyse FODAS) des trois composantes phytosanitaire, zoosanitaire et relative à l'innocuité des aliments; de l'évaluation des moyens phytosanitaires du Guatemala avec l'appui de la FAO; de l'évaluation des services vétérinaires avec l'appui de l'IICA; de l'évaluation des services hygiénico-sanitaires avec l'appui de l'OIRSA. L'ensemble de ces études a bénéficié du concours de fonctionnaires, d'initiatives privées des secteurs productifs du pays et de consultants nationaux, régionaux et internationaux.

**11. Quelle est l'expérience de votre pays en ce qui concerne tant l'offre que la demande d'assistance technique liée aux mesures SPS?**

12. Le pays a bénéficié d'un volume important d'assistance technique pour la valorisation des ressources humaines, la formation de professionnels en vue de l'obtention de maîtrises relatives aux mesures sanitaires et phytosanitaires, l'amélioration des infrastructures des laboratoires, la formation au diagnostic, etc. Ce qui a posé problème, c'est que le personnel formé s'est orienté vers d'autres filières. Pour ce qui est des laboratoires, ils ont été fermés par les autorités qui n'ont pas conscience de l'importance du diagnostic, pour ne citer que quelques autres problèmes. C'est pourquoi il convient maintenant de renforcer à nouveau les effectifs de professionnels dans ce domaine, en mettant leurs connaissances à niveau pour ce qui est des nouvelles techniques d'identification utilisées dans les laboratoires et intéressant les biotechnologies et d'autres secteurs de pointe.

**12. Quelle est la manière la plus efficace d'adapter l'offre d'assistance technique à la demande, d'identifier les domaines prioritaires et d'éviter que les efforts des donateurs ne fassent double emploi?**

13. Il est actuellement envisagé d'organiser une réunion avec les organismes donateurs et les coopérants nationaux et internationaux pour que l'assistance fournie dans les filières agricoles pour traiter plus efficacement des problèmes ponctuels s'adresse non seulement aux instances officielles mais aussi au secteur intéressé par ces filières. Ce projet résulte du fait qu'à maintes reprises, la coopération a fait double emploi ou la coopération ou l'assistance ont été fournies dans des domaines intéressant moins le pays bénéficiaire que le pays ou l'institution qui lui apporte son aide. On estime que par ce mécanisme, on tirera un meilleur parti de l'assistance. Il existe aussi des faiblesses ponctuelles révélées par l'analyse FODAS qui requièrent une attention prioritaire pour renforcer le Bureau des normes et des réglementations, lesquelles n'ont pas besoin d'être examinées plus avant car ce sont des problèmes courants qui entravent la mise en œuvre des MSP. Pour ne citer que quelques exemples, le Guatemala présente certaines faiblesses pour ce qui est des inspections aux frontières, des retards techniques et un défaut d'expertise, ainsi que des carences en matière de diagnostic. Il n'a pas les moyens de détecter les limites maximales de certains résidus de pesticides dans les produits à l'exportation, etc.

---